

EHPAD



Forges-les-Eaux,

Le 06.05.2022

2022/043

C.G./S.L.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-jointe, pour rappel, la liste du trousseau et du nécessaire de toilette du résident, ainsi que la fiche technique de l'entretien du linge.

J'attire votre attention sur le fait **que les produits d'hygiène ne sont pas fournis par l'établissement.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.

Le Directeur,

C. GUILARD.



**LISTE DE REFERENCE DE VETEMENTS (liste non exhaustive)**

**NECESSAIRES DES L'ENTREE EN HEBERGEMENT DEFINITIF**

- 7 Chemises de nuit / Pyjamas (*médicalisés si nécessaire pour le confort du Résident*)
- 12 Culottes en coton / Slips
- 4 Soutien-gorge ou brassière (*en coton ou selon habitude*)
- 12 Tricots de corps
- 5 Robes / Jupes / Pantalons
- 6 Chemisiers / Chemises / Polos / Tee-shirt
- 5 Gilets et/ou Pulls
- 2 Robes de chambre ou peignoirs
- 12 Paires de mi-chaussettes / Bas / Collants (*à renouveler régulièrement*) / paires de chaussettes
- 1 Prévoir un vêtement chaud et confortable pour les sorties
- 3 Paires de chaussons ou Chaussures (*lavables*)
- 14 Serviettes de toilette
- 2 Draps de bain
- 20 Gants de toilette
- 6 Serviettes de table
- 12 Mouchoirs

⇒ Privilégier les vêtements en coton, exclure les textiles délicats (*laine pure, thermolactyl, soie,...*).

⇒ Le linge doit être marqué sur des étiquettes brodées et cousues. L'établissement peut se charger du marquage du linge, si vous le souhaitez.

⇒ La maison décline toute responsabilité en cas de perte du linge non marqué.

⇒ Les vêtements sont à renouveler régulièrement, car le lavage est quotidien.

⇒ Le trousseau peut être modifié au cours du séjour en fonction de la perte d'autonomie ou le changement de corpulence.

**NECESSAIRE DE TOILETTE** (A renouveler régulièrement) :

***l'établissement ne fournit aucun produit d'hygiène corporelle sauf les produits sur prescription médicale***

- Savonnette
- Gel douche
- Shampoing
- Brosse, peigne, ...
- Brosse à dents
- Dentifrice
- Boîte à dentier
- Gobelet
- Rasoir (*selon habitude*)
- Parfum ou eau de cologne ...

***Il existe une boutique au sein de l'établissement. (se renseigner auprès de l'association.)***

⇒ Il serait souhaitable de remettre au Résident, lors de son entrée, un portefeuille avec les photocopies couleurs de ses papiers d'identité et une petite somme d'argent.